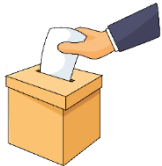


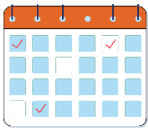


Elections CVS 2021 :

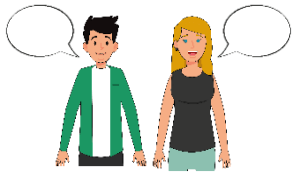
Appel à candidatures des personnes accompagnées, des familles et représentants légaux et des salariés.



Un rendez-vous important se prépare en ce moment. Ce sont les élections du Conseil de la Vie Sociale (CVS).

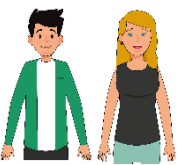


Ces élections auront lieu du **4 au 18 octobre 2021**.



Le CVS permet aux personnes accompagnées et à leur famille de s'exprimer et de donner leur avis sur la vie des établissements. Chaque établissement va élire ses représentants parmi les personnes accompagnées et leur famille.

Être élu au CVS, c'est un engagement !



On s'engage pour représenter ses pairs et mieux prendre en compte les attentes des personnes accompagnées et de leur famille.



Les pairs sont les personnes qui nous ressemblent, et qui vivent la même chose que nous.

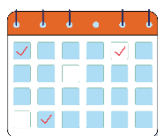


On s'engage pour donner son avis sur les décisions concernant la vie de l'établissement.

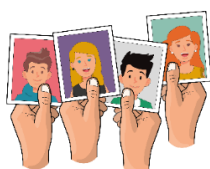
Pourquoi s'engager ?



Pour mieux comprendre le fonctionnement du CVS, nous vous invitons à regarder l'animation suivante : <https://youtu.be/XiGuBINagMo>



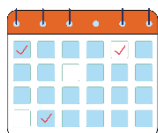
L'appel à candidatures c'est maintenant et jusqu'au 23 septembre 2021 !



Un appel à candidatures c'est quand on cherche des personnes qui veulent se présenter à une élection.



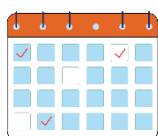
Vous êtes une personne accompagnée dans un établissement ou par un service de l'Adapei Papillons Blancs d'Alsace. Vous souhaitez représenter vos pairs au sein du CVS ?



Déposez votre candidature au sein de votre établissement avant le 23 septembre 2021 !



Vous êtes un membre de la famille ou un représentant légal d'une personne accompagnée. Vous souhaitez représenter les familles au sein du CVS ?

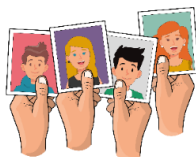


Déposez votre candidature auprès de la direction de l'établissement qui accompagne votre proche avant le 23 septembre 2021 !

Pour changer les choses devenez acteur du CVS !



Vous êtes salarié et vous souhaitez représenter les salariés au sein du CVS ?



L'appel à candidatures commencera le 3 septembre et jusqu'au 29 octobre.

Les modalités pour déposer votre candidature vous seront communiquées par votre établissement.



Ce document a été transcrit en FALC par Maeva GROSS avec le soutien de Simon SCHOEFFLER.